



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

Provisoire

9813^e séance

Vendredi 13 décembre 2024, à 10 h 20

New York

Président : M. Wood (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Algérie	M. Remaoun
Chine	M. Geng Shuang
Équateur	M. Egas Benavides
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Jaraud-Darnault
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Japon	M. Mikanagi
Malte	M. Camilleri
Mozambique	M. Afonso
République de Corée	M. Cho
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Sierra Leone	M. Yajah
Slovénie	M ^{me} Jurečko
Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2024/865)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2024/865)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, et M^{me} Daniele Nlate, Présidente du Réseau des femmes actives d'Afrique centrale et Vice-Présidente de la Coalition des organisations de la société civile pour la paix et la prévention des conflits en Afrique centrale.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2024/865, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Je donne maintenant la parole à M. Abarry.

M. Abarry : Depuis ma présentation du vingt-sixième rapport du Secrétaire général (S/2024/420) sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), le 10 juin (voir S/PV.9648), le Conseil de sécurité a prolongé le mandat du BRENUAC pour une période de trois ans et adopté une déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité sur l'Afrique centrale (S/PRST/2024/7) qui apporte de précieuses orientations sur les priorités et attentes du Conseil à travers leur mise en œuvre. Je tiens à remercier très sincèrement les membres du Conseil pour cette marque de confiance renouvelée au travail du BRENUAC et les assurer de ma détermination et de celle de mes collaborateurs à ne ménager aucun effort pour atteindre les objectifs qu'ils nous ont fixés.

Ces derniers mois ont aussi été marqués par l'adoption du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1 de l'Assemblée générale) comme instrument fondateur d'un

multilatéralisme renforcé. Les défis du contexte mondial actuel n'ont pas, hélas, épargné l'Afrique centrale. La région n'a échappé ni aux crises sécuritaires, ni aux urgences climatiques, ni aux rivalités géopolitiques. C'est fort justement que les États d'Afrique centrale ont apporté un soutien sans réserve à l'engagement renouvelé au multilatéralisme porté par le Pacte pour l'avenir et, sous le leadership de la République du Congo, joué un rôle déterminant pour son adoption. Le BRENUAC entend faire en sorte que la région tire autant que possible profit de la dynamique insufflée par le Pacte, en termes de prévention de conflit, de développement durable, de réforme du système financier international et du Conseil de sécurité et autres questions prioritaires pour la sous-région. Dans cette optique, le BRENUAC continuera de collaborer avec la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Au cours de la période couverte par le présent rapport (S/2024/865), je me suis successivement rendu au Cameroun, en Guinée équatoriale, à Sao Tomé-et-Principe, au Tchad et en République centrafricaine.

Je salue la présence, à cette séance, de la représentante de la société civile, M^{me} Daniele Nlate.

Nous avons noté avec grand intérêt l'accent mis par la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité du 1^{er} novembre sur la prévention des changements anti-constitutionnels de gouvernement et les risques liés aux élections. Les membres du Conseil se souviendront que lors de la cinquante-sixième session du Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale, les États Membres avaient demandé au BRENUAC d'organiser une conférence sur la question des changements non constitutionnels de gouvernement en Afrique centrale. Cette dernière a eu lieu les 1^{er} et 2 juillet à Sao Tomé-et-Principe. Les participants ont formulé des recommandations ayant trait notamment au renforcement de la prévention, à l'élaboration d'un cadre juridique régional, à la mise en place de dialogues politiques inclusifs permanents, ainsi qu'à la participation effective des femmes et des jeunes dans les processus politiques.

Il me plaît d'indiquer que ces recommandations vont dans le sens du Pacte pour l'avenir dans ses aspects de mise en place des architectures nationales de prévention des conflits, de réaffirmation du rôle des organisations régionales et de mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Des cycles électoraux se sont tenus ou vont se tenir dans la sous-région. C'est ainsi que, le 15 juillet, des élections présidentielle et législatives ont eu lieu au Rwanda, élections qui, aux dires de la Mission d'observation de la CEEAC se sont déroulées dans un environnement pacifique et calme.

Le BRENUAC suit avec une grande attention les préparatifs des nombreux scrutins qui s'annoncent dans la région en 2025 et 2026. Il convient de noter que nous avons toujours plaidé en faveur d'élections consensuelles et inclusives, exemptes de toute restriction à la liberté d'expression et en dehors de tout discours de haine ou d'appel à la violence.

À cet égard, le 29 décembre prochain, le Tchad va conclure sa transition politique, avec des élections législatives, provinciales et locales qui finaliseront la mise en place des institutions prévues par la Constitution de la V^e République adoptée par référendum le 17 décembre 2023. En outre, le Burundi, le Cameroun, le Gabon et la République centrafricaine organiseront des élections législatives ou présidentielles en 2025, tandis que le Congo et Sao Tomé-et-Principe iront vers des élections présidentielles en 2026. S'agissant de ces élections et comme preuve des bonnes relations de travail et de confiance entre les pays de la région et l'ONU, le Tchad, le Cameroun, Sao Tomé-et-Principe, le Gabon et la République centrafricaine ont tous sollicité une assistance électorale de l'ONU et la plupart ont déjà reçu des missions d'évaluation des besoins. Nous comptons faire plein usage de notre mandat pour accompagner les pays de la région dans ces processus électoraux, y compris en veillant à la prévention de la violence électorale et du discours de haine, et en appuyant la participation pleine et entière des femmes et des jeunes.

Depuis le début de l'année 2024, presque tous les pays d'Afrique centrale ont été affectés par des phénomènes climatiques extrêmes se traduisant par des inondations meurtrières et destructrices, ayant touché plus de 3,2 millions de personnes, exacerbant ainsi les tensions sociales et économiques dans la sous-région. Il est heureux de constater que la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a souligné le rôle clef de la forêt du bassin du Congo, « deuxième poumon vert » de la planète, qui absorbe entre 1 et 1,2 milliard de tonnes de dioxyde de carbone par an et qui joue un rôle stratégique dans la régulation climatique mondiale. Toutefois, les financements climatiques nécessaires pour protéger cet écosystème vital et renforcer la

résilience des populations face aux effets des changements climatiques sont largement insuffisants. En effet, à ce jour, moins de 15 % des engagements internationaux en faveur de l'Afrique centrale ont été honorés.

Par ailleurs, la situation humanitaire devient encore plus complexe avec l'apparition de la variole simienne, dont l'épicentre se situe à l'est de la République démocratique du Congo. Face à la situation humanitaire préoccupante que connaît la région, la CEEAC en collaboration avec le BRENUAC planifie un sommet des chefs d'État et de gouvernement sur la question en février 2025.

Le processus de transition au Gabon se poursuit conformément au chronogramme fixé par les autorités. Dans le cadre de mes bons offices, j'ai eu des entretiens réguliers avec les autorités de transition et l'opposition, en amont du référendum constitutionnel du 16 novembre. Celui-ci s'est tenu dans la sécurité et sans restriction ou atteinte à la liberté de parole ou d'information. Un autre développement positif est que les autorités ont accepté plus de 30 organisations d'observation du processus, au nombre desquelles les observateurs de la société civile gabonaise et de nombreux partenaires internationaux, dont ceux de la CEEAC et de l'Union africaine. Ces experts ont unanimement salué la bonne tenue du scrutin tout en formulant des recommandations pour renforcer le processus électoral et le cadre législatif pour les scrutins à venir. Nous fondons l'espoir que les autorités gabonaises mettront en œuvre ces réformes essentielles pour renforcer les institutions avant la tenue des élections présidentielle et législatives qui mettront fin à la transition à l'horizon 2025.

À Sao Tomé-et-Principe, modèle d'alternance politique pacifique en Afrique centrale, les autorités ont manifesté leur intention de réviser la Constitution de 2003 afin d'adapter le cadre institutionnel aux réalités sociales et politiques du pays. En vue de plaider en faveur de la mise en place d'un cadre de concertation sur cette question, je me suis rendu, fin novembre, à Sao Tomé-et-Principe pour échanger avec les principaux acteurs politiques, qui m'ont fait part de leur engagement à mener un dialogue constructif et inclusif afin de garantir une réforme consensuelle et durable.

Au Cameroun, institutions, électeurs et acteurs politiques se mobilisent déjà, en vue de l'élection présidentielle de 2025. L'exercice annuel d'inscription des électeurs est en train d'être parachevé, ELECAM, l'organe en charge de l'organisation de ces élections, ayant accepté de réintégrer sur les listes électorales 120 000 électeurs

précédemment radiés à la suite de problèmes de saisie de leurs données biométriques.

Les préparatifs de ces élections se déroulent, il convient de le souligner, dans un contexte où les groupes séparatistes poursuivent leurs activités déstabilisatrices dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest du pays. En plus des violences de toutes sortes, d'après le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, les exactions ont conduit à la déscolarisation de près de 250 000 enfants pour l'année scolaire 2023-2024, en violation de la résolution 2601 (2021).

Si le processus de règlement de cette crise est pris en charge par les autorités camerounaises à travers plusieurs initiatives louables, l'arrestation par les autorités norvégiennes, le 25 septembre dernier, du leader séparatiste, M. Cho Lucas Ayaba, aura quant à elle un impact certain sur la réduction des actes de violence contre les populations civiles, de même qu'elle marquera, nous l'espérons, un tournant vers la fin de l'impunité pour tous les responsables d'atteintes aux droits humains.

Le Tchad et les autres pays du bassin du lac Tchad continuent de subir les attaques des groupes affiliés à Boko Haram ou dissidents, dont celle particulièrement meurtrière perpétrée contre l'armée tchadienne le 27 octobre dernier. Conformément à la résolution 2349 (2017), j'ai effectué du 12 au 15 novembre une mission conjointe avec mon collègue du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel dans la région affectée. Nous avons plaidé en faveur du maintien et du renforcement de la Force multinationale mixte, considérée comme la force de l'architecture de sécurité continentale la plus efficace sur le terrain. Nous nous sommes entretenus avec des personnes déplacées suite aux attaques des groupes affiliés à Boko Haram ou dissidents et aux inondations, en majorité des femmes et des enfants.

Je voudrais à cet égard lancer un appel pour le financement du plan de réponse humanitaire et le projet pour la résilience et la stabilisation de l'est du Tchad (2025-2027), ainsi que la Stratégie régionale révisée en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram. Ne le perdons pas de vue, le Tchad est terre d'accueil pour près de 1 254 000 réfugiés, en plus d'être une pièce maîtresse de l'architecture régionale de sécurité et de stabilité en Afrique centrale.

Les États d'Afrique centrale ont démontré leur volonté politique et leur capacité à surmonter leurs défis de manière pacifique. C'est ainsi que la République

gabonaise et la République de Guinée équatoriale ont requis l'arbitrage de la Cour internationale de Justice au sujet du contentieux sur la délimitation de leur frontière terrestre et maritime, ainsi que la détermination de la souveraineté sur les îles Mbanié, Cocotier et Conga.

C'est ainsi également que, depuis la publication du rapport sous examen, des contacts de haut niveau ont eu lieu entre responsables tchadiens et centrafricains au sujet, entre autres, des questions de sécurité sur la frontière entre les deux pays.

J'ai été aussi encouragé d'apprendre que, dès le 17 novembre, S. E. M. Mahamat Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad, a reçu une délégation de haut niveau de la République fédérale du Nigéria, pour échanger sur la Force multinationale mixte. Je suis confiant dans la capacité des pays membres de la Commission du bassin du lac Tchad, avec le soutien des partenaires internationaux, à adapter la Force multinationale mixte aux nouveaux défis sécuritaires.

Je ne saurais terminer cette présentation sans mentionner l'immense espoir suscité récemment par le processus de Luanda, sous la direction de S. E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de l'Angola, pour mettre fin à la crise dans l'est de la République démocratique du Congo. Le Ministre des affaires étrangères angolais en a informé la cinquante-huitième réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, qui s'est tenue à Bangui, en République centrafricaine, le 29 novembre dernier. Le sommet tripartite prévu à Luanda le 15 décembre prochain constituera un autre jalon important dans la recherche d'une solution négociée à la grave crise à l'est de la République démocratique du Congo.

Je voudrais pour conclure, et à l'aube de l'année 2025, formuler le vœu de voir notre monde en général, et l'Afrique centrale en particulier, connaître une année de paix, de stabilité, de justice et de prospérité, conformément à l'engagement pris par tous les États en faveur d'un multilatéralisme redynamisé, dans le respect des idéaux de la Charte des Nations Unies et du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1 de l'Assemblée générale).

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Abarry de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Nlate.

M^{me} Nlate : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir donné l'opportunité de m'exprimer

ici au nom de la société civile d'Afrique centrale. Je remercie les membres du Conseil de sécurité pour leur écoute, car nous n'avons pas toujours cette opportunité. Nous les remercions donc sincèrement.

Je suis M^{me} Daniele Nlate, Présidente du Réseau des femmes actives d'Afrique centrale et Vice-Présidente de la Coalition des organisations de la société civile d'Afrique centrale pour la paix et la prévention des conflits. À ce titre, je ne m'exprimerai pas seulement pour la cause des femmes, car on n'a plus beaucoup à apprendre aux membres du Conseil, qui savent bien que les féminicides aujourd'hui, que ce soit dans le monde ou en Afrique centrale, sont légion. Les chiffres ayant grimpé, je suis dans l'incapacité de les donner au Conseil, mais on a noté qu'il ne se passe pas un seul jour en Afrique centrale où on n'enregistre pas un cas de féminicide.

Après la brillante présentation de l'Ambassadeur Abarry, je voudrais axer mon propos sur l'aspect social, avec toutes les violences fondées sur le genre observées. En tant que représentante de la société civile ayant un regard vraiment détaché, en tant que femme de terrain, je puis assurer les membres des difficultés rencontrées par les populations, des situations précaires qui poussent la plupart des jeunes à la consommation de drogues et de stupéfiants. Il y a notamment le chômage, le sous-emploi, la cherté de la vie et la hausse des prix des denrées alimentaires, qui connaissent une inflation certaine. Nous savons que les problèmes en Ukraine et dans le monde, toutes les guerres et tous les conflits, nous ramènent 20 ans en arrière, avec cette pauvreté qui, franchement, impacte les ménages et les foyers, les États et même le continent africain. Bien que nous observions tous ces conflits aussi dans d'autres parties du monde, nous sommes tout à fait embarrassés, parce que justement, lorsque nous nous plaignons et que nous menons des plaidoyers pour que l'on prenne en compte nos besoins, parce que c'est l'objectif, on nous répond toujours qu'il y a la crise, qu'elle est généralisée, qu'elle touche vraiment le monde, qu'il n'y a pas de financement, que tout est détruit ici et là. Et justement, la condition des femmes et des filles reste complexe, malgré les efforts des gouvernements et des institutions régionales, continentales et internationales, pour ne pas dire de la société civile.

Je viens ici dire aux membres qu'après avoir célébré les 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre, le constat est très amer. Le taux de féminicide, de viol et de violence, y compris les violences armées dont les filles et les femmes se trouvent prisonnières, est vraiment ascendant.

Je ferai ici un bref état des lieux sur les défis sécuritaires et les femmes face aux violences, tout en élargissant ma présentation sur la société civile en général et le genre, qui intéresse les personnes rassemblées ici parce que sans notre bien-être, je pense que les membres du Conseil ne seraient pas assis dans cette salle à nous inviter.

Donc, les femmes courent le plus grand risque d'être tuées par un partenaire intime, un membre de la famille ou tout autre individu malveillant, selon une étude révélée en 2019 par ONU-Femmes. Nous observons dans les pays d'Afrique centrale, comme dans d'autres parties du monde, les violences physiques, sexuelles, psychologiques et économiques. Les agendas politiques des États africains tiennent compte progressivement de la lutte contre les violences basées sur le genre. Mais nous constatons une recrudescence des violences conjugales, des féminicides, des assassinats, des viols, des séquestrations de jeunes et de filles, et, surtout, les politiques du genre, tel qu'on le constate, n'ont pas produit les résultats espérés ou escomptés. Elles ne sont souvent pas très efficaces. On ne va pas dire que rien n'est fait, mais nous constatons que la société civile est souvent mise de côté, discriminée et souvent taxée de facilitatrice des conflits, en facilitant, je vais me répéter, l'accès aux ennemis de la paix dans nos différents pays.

Le contexte a été bien situé par M. Abarry, qui a décrit un peu notre région de l'Afrique centrale : très belle et très riche, mais conflictogène, avec des crises partout. Que l'on aille au Cameroun, au Tchad, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, j'en passe, on verra que les conflits sont ouverts ou alors latents, mais ce sont les femmes et les jeunes qui en souffrent, qui en paient le prix fort.

Quelques statistiques, et je ne vais pas m'attarder dessus parce que je sais que les membres les ont : selon l'Organisation mondiale de la Santé, 65 % des femmes en Afrique centrale ont subi des violences. En ce qui concerne les féminicides, l'Afrique compte 21 700 victimes en 2023 – imaginons aujourd'hui ce qui peut en être avec cette hausse des attaques, des assassinats, de la violence – soit environ la moitié des féminicides mondiaux. Plus précisément, au Cameroun, on pourrait dire que trois femmes sur 10 sont victimes de violences. De plus, les mariages forcés et les mariages d'enfants, qui sont des pratiques courantes en Afrique centrale, contribuent à la vulnérabilité des femmes face aux violences. Il est important de noter que ces chiffres sont probablement en deçà de la réalité, tel que je le disais, car beaucoup de cas de violence et de féminicides ne sont pas déclarés ou documentés. Les

statistiques sur les violences faites aux femmes et aux filles en Afrique centrale sont particulièrement préoccupantes. Selon certaines études encore, une femme sur trois, non seulement au Cameroun, mais dans le reste de nos pays, est victime de violences physiques ou sexuelles au cours de sa vie. Donc, le pourcentage signalé est particulièrement élevé.

Nous observons les violences physiques et sexuelles. Les femmes et les filles sont souvent victimes de violences physiques et de viols. Les violences conjugales sont également très répandues en Afrique centrale, avec des femmes qui subissent des séquestrations, des viols et des enlèvements, parce qu'avec tout ce que nous connaissons à nos frontières et les groupes armés et Boko Haram, nous avons vraiment des cas très touchants, et la société civile s'y met pour essayer d'accompagner les gouvernements, ce qui bien sûr ouvre les portes. Les mutilations génitales, je l'ai redit tantôt, des jeunes filles suscitent aussi des préoccupations dans certaines régions.

En République centrafricaine, il y a un rapport de l'ONU qui a dénoncé de graves violences sexuelles commises par des groupes armés, notamment dans la ville de Bakouma. En République démocratique du Congo, selon une étude, 70 % des femmes commerçantes à la frontière entre la République démocratique du Congo et l'Angola ont subi des violences physiques ou sexuelles. En fait, on va révéler ici le problème en Afrique centrale concernant la libre circulation et toutes les entraves connues. Les frontières fermées facilitent la pauvreté, parce que toutes les populations résidentes aux frontières se retrouvent comme prisonnières, n'arrivent pas à commercer, à échanger, à se mouvoir aisément. Au Cameroun encore, comme l'a révélé une autre étude, les femmes commerçantes entre le Cameroun et le Nigéria, qui avaient été victimes de violences physiques, se sont retrouvées bien agressées par des groupes armés. Aujourd'hui, on a parlé de la sécession, mais on a aussi parlé de ces groupes armés qui naissent à partir du conflit, qui a fait son lit depuis quelques années au nord-ouest et au sud-ouest du Cameroun.

Le rôle joué par la société civile, il faut que je le relève ici, parce que nous ne sommes pas seulement là pour porter critique, ou alors dire que rien n'est fait par les États. Des efforts sont faits par les institutions. D'ailleurs, on va relever ici que, avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), nos réseaux régionaux ont beaucoup été soutenus par, par exemple, le renforcement des capacités techniques, thématiques et même financières lors de nos activités. Ici, on va souligner

par exemple l'organisation de la foire transfrontalière, qui est pour nous un outil de plaidoyer que nous avons lancé il y a 15 ans avec la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et aux frais de celle-ci, qui nous a aussi accompagnés. Mais seulement, nous trouvons que cet accompagnement est insuffisant et nous souhaitons que le Conseil, ou alors l'ONU, se penche un peu sur la question pratique du financement de nos activités, parce que soutenir la société civile juste par des thématiques et le renforcement des capacités techniques n'est pas suffisant. Nous devons aller implémenter tout ce que nous avons reçu dans le domaine de la prévention des conflits avec l'alerte rapide ou l'alerte précoce sur le terrain. Nous le faisons des fois de manière sporadique ou alors de manière pas toujours très professionnelle, parce que, comme les membres le savent, en Afrique centrale, les routes posent un problème, tout comme les frontières fermées, le manque d'électricité, les coupures intempestives d'électricité, pour ceux qui en ont. Donc, avec la modicité des moyens, pour ce qui est du matériel même informatique ou des nouvelles technologies de l'information, nous devons pouvoir les trouver pour communiquer et donner l'alerte pour éviter l'escalade.

La foire transfrontalière annuelle d'Afrique centrale, nous l'organisons en partenariat avec les institutions, y compris le BRENUAC. Depuis cinq ans, nous avons le soutien du BRENUAC pour la communication. Nous souhaitons vraiment avoir plus, parce que tout simplement, elle nous permet de résoudre quelques problèmes aux frontières. Mais cette foire se tient, pour celles que nous avons réussi à organiser, dans une zone frontalière où règne une paix relative, on va le dire, mais un peu crisogène. C'est la frontière entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée équatoriale, où on va observer des violences, des violations des droits de certains citoyens, parce que même en tant que pays frère, il est difficile pour un citoyen camerounais de franchir les autres frontières sans être suspecté. Et tout cela découle aussi du manque, des fois, d'infrastructures. Il n'y a pas de développement d'infrastructures réel à ces frontières-là. Ou alors, certains pays sont mieux développés au niveau de la frontière – comme un peu à l'exemple de la Guinée équatoriale – que les autres, et les jeunes migrants, en tout cas qui veulent aller chercher de l'emploi ou alors rendre visite aux familles, se retrouvent molestés, taxés de bandits, on peut le dire comme ça, et des fois, on a observé des bavures policières, parce qu'ils se sont retrouvés fusillés. Donc, cela pose problème.

Nous avons réussi à drainer avec nous des institutions, je l'ai dit, comme le BRENUAC, mais aussi la

CEMAC, les Gouvernements du Cameroun et de Guinée équatoriale, pour réaliser cette initiative, cette plateforme physique, où, ensemble, nous avons la composante « genre », à savoir les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les peuples autochtones et, maintenant, les entreprises, les institutions, qui peuvent leur expliquer un peu leur mission, des ministères, qui peuvent dire : « si vous avez besoin d'appui, vous pouvez venir nous voir à telle porte ». Parce qu'il est clair que dans nos villes et capitales, il est difficile d'avoir accès, que ce soit aux institutions, aux ministères et autres. Donc, nous nous retrouvons et essayons de susciter la collaboration avec toutes ces instances-là.

Nous essayons de rassembler les maires des villes frontalières parce que, parlant de coopération transfrontalière, il faut bien qu'il y ait une collaboration entre les parties. Nous parlons des conférences sur les thématiques qui préoccupent la femme et la jeune fille et concernent leur autonomisation, parce que prévenir les conflits, c'est déjà autonomiser la femme et pousser les jeunes filles à l'auto-emploi. Nous avons des personnes déplacées qui font partie des régions difficiles, que ce soit de la République centrafricaine ou du Tchad, ou encore des régions en crise au Cameroun et en République démocratique du Congo. Certains pays, par leur résilience ou par la force des choses, se portent mieux, mais aux frontières les portes sont fermées et la misère s'installe, et s'y ajoutent tous les trafics illicites nationaux, transnationaux. Le danger renaît donc.

En plus, quand on observe tous ceux qui commettent ces crimes, ce sont ces jeunes en déperdition qui se retrouvent coincés et pas soutenus et qui, finalement, pour s'en sortir, vont commettre des forfaits pour essayer de vivre et de survivre. Ils sont contraints, parce qu'ils sont surpris, d'assassiner une femme ou une fille qu'ils ont enrôlée. On parlait d'enrôlement dans les conflits, notamment dans les cas de la République démocratique du Congo ou du Cameroun, ou du côté de Boko Haram. Des jeunes garçons et des jeunes filles sont recrutés parce que la misère est bien réelle.

Les conflits ont des conséquences pour les éleveurs et les agriculteurs à la recherche de la nature luxuriante et d'une vie meilleure. Les uns et les autres se retrouvent dans la pauvreté, trouvant cela une menace. Nous constatons vraiment avec regret que nos actions ne sont pas toujours prises en compte. La société civile se retrouve des fois comme un organe perturbateur qui, au lieu d'apporter une bonne contribution, est plutôt un mal. C'est parce que nous sommes soupçonnés, comme je le disais

tout à l'heure, de soutenir ceux qu'on appelle des ennemis de la République dans un pays ou un autre. C'est le terme qui est attribué.

Nous continuons à approcher toutes les institutions, tous les gouvernants et les dirigeants de la communauté afin qu'on nous fasse confiance. Au lieu par exemple de nous soutenir, certains vont faire double emploi avec l'action que nous menons. Les membres voient bien que nous sommes dans la confusion et ne savons plus à quel saint nous vouer. Est-ce que les femmes que nous sommes devront toujours aller quémander alors que nous avons la volonté de nous en sortir, d'éduquer nos enfants, de leur montrer comment entreprendre d'être autonomes et de leur éviter l'enrôlement dans des mauvaises pratiques ? Non, nous ne pensons pas.

Cela fait donc 16 ans que nous menons ce plaidoyer, que nous organisons des plateformes physiques parce que nous faisons ce plaidoyer en entretenant une correspondance. Les approches sont claires. Nous interpellons le Conseil de sécurité parce que la collaboration entre les institutions, les gouvernements, la société civile et les chefs traditionnels pourrait apporter un plus. Je vais citer une thèse du docteur Elono de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), qui récemment nous a fait sourire parce qu'il a relevé qu'après 40 ans, nous sommes presque au statu quo. En effet, quand les communautés économiques régionales nous abandonnent ou nous combattent et que les gouvernements nous combattent au lieu de nous ramener vers eux pour que nous puissions intervenir ensemble de manière efficace, nous nous retrouvons pour la plupart découragés ou séduits par ce dont ils ont peur.

Quand il y a des séducteurs et des personnes qui offrent de l'argent, les esprits faibles vont forcément succomber. Nous disons non, nous n'allons pas succomber. Nous continuons le plaidoyer. Nous prions le Conseil de renforcer les capacités malgré la crise en Ukraine et tout ce que nous savons des problèmes dans le monde. Ces problèmes créent sûrement un peu de peine pour le Conseil, et nous savons, d'après nos renseignements, qu'il fonctionne aussi comme nous. Les États cotisent, mais avec toutes ces difficultés, cela peine un peu. La région d'Afrique centrale est la dernière des régions sur le continent, malgré tout ce que l'on observe comme richesses naturelles, minerais et autres dans nos pays. Cela fait pitié, et je ne pense pas qu'on soit heureux de voir les autres dans la misère.

Donc pour soutenir les communautés économiques régionales telles que la CEEAC, soutenir les institutions

volontaires et engagées telles que le BRENUAC – j'ai été ravie d'apprendre que son mandat avait été prorogé pour trois ans – je prie le Conseil de renforcer les capacités du BRENUAC. Je salue le Chef du BRENUAC, que j'ai eu le plaisir de rencontrer lors de son passage au Cameroun et qui a rencontré la société civile. J'ai eu plaisir à entendre tout ce qu'il a dit de réel.

La Coalition des organisations de la société civile pour la paix et la prévention des conflits en Afrique centrale est bien outillée, depuis une quinzaine d'années, sur les questions d'alerte rapide, la négociation et la médiation. Nous avons bénéficié de formations de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique en matière de lutte contre le terrorisme. Nous appliquons cela, ne serait-ce qu'aux frontières du Cameroun avec le Gabon et la Guinée équatoriale. Nos autres représentants dans le pays sont aussi actifs.

Je demande une fois de plus aux membres de bien vouloir pencher le regard beaucoup plus sérieusement sur notre sous-région et doter nos institutions, le BRENUAC et d'autres, de moyens beaucoup plus importants pour des appuis directs. Le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sont également concernés. Nous avons souvent travaillé avec eux, ainsi qu'avec l'UNESCO et d'autres, afin que vive l'Afrique centrale, afin que cessent les conflits et que les peuples soient heureux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Nlate de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. Abarry, de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2024/865) et de son exposé d'aujourd'hui. Je remercie également M^{me} Nlate de ses observations.

Je saisis cette occasion pour remercier le Mozambique, en sa qualité de corédacteur, et les autres membres du Conseil de sécurité d'être parvenus à un accord le mois dernier sur une importante déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité (S/PRST/2024/7) concernant les travaux du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). La déclaration souligne l'appui du Conseil à l'action que mène le Représentant

spécial Abarry et à l'important travail que son bureau accomplit dans la sous-région.

Le Royaume-Uni salue par ailleurs l'étroite coordination des efforts du Représentant spécial avec ceux de ses homologues dans la région, à savoir les Représentants spéciaux du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, et l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs. Ensemble, ils facilitent une approche cohérente des problèmes régionaux communs.

Je vais maintenant faire trois observations.

Premièrement, le Royaume-Uni se félicite des avancées continues dans la transition politique au Gabon et salue les efforts que déploie le Représentant spécial pour utiliser les bons offices du BRENUAC à l'appui du récent référendum pacifique. Le Royaume-Uni encourage le BRENUAC à poursuivre son travail précieux alors que le Gabon s'apprête à organiser une élection présidentielle l'année prochaine. Une élection présidentielle pacifique et crédible en 2025 dotera le Gouvernement gabonais d'un outil important pour continuer de servir le peuple gabonais.

Deuxièmement, le Royaume-Uni se félicite de la tenue d'élections législatives, provinciales et locales au Tchad, qui marqueront la fin de la transition politique du pays. Le Tchad a été touché par le conflit au Soudan, de graves inondations et le terrorisme au cours des derniers mois. Mais même en cette période difficile, nous exhortons le Gouvernement à respecter les principes convenus dans le cadre du dialogue national inclusif et souverain et à garantir la tenue d'élections transparentes, plurielles, et surtout pacifiques. La fin de la transition devrait marquer le début, et non la fin, du parcours du Tchad vers la démocratie. Le Royaume-Uni continuera à appuyer les priorités du Gouvernement en matière de résilience et de développement.

Troisièmement, le Royaume-Uni demeure préoccupé par la violence dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun et par ses répercussions sur la vie des civils. Le BRENUAC est bien placé pour appuyer un dialogue dirigé par les Camerounais et, en fin de compte, un règlement du conflit dirigé par les Camerounais. Nous sommes également préoccupés par la menace persistante que représentent les groupes islamistes dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun et dans le bassin

du lac Tchad. Nous encourageons tous les États de la région à continuer de coordonner leurs réponses dans le cadre de la Force multinationale mixte. La coopération multinationale reste le moyen le plus efficace de s'attaquer à ces groupes, qui font peser un risque commun sur la sous-région.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, la Sierra Leone et mon pays, le Mozambique, et du Guyana. Nous remercions M^{me} Danielle Nlate de son important exposé.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana tiennent à exprimer leur profonde gratitude à M. Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), pour son exposé exhaustif et éclairant. Nous louons son leadership exemplaire et le dévouement de son équipe s'agissant de relever les défis complexes et multiformes auxquels l'Afrique centrale est confrontée. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana se félicitent vivement de l'adoption, en novembre, de la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité S/PRST/2024/7, sur le BRENUAC, qui constitue une étape importante puisque la précédente déclaration présidentielle (S/PRST/2018/17), adoptée dans le cadre du renouvellement du mandat, datait de 2018. Nous nous félicitons de l'attention renouvelée portée par le Conseil de sécurité à ce mécanisme régional primordial, qui joue un rôle déterminant dans la promotion de la paix, de la sécurité et du développement dans toute l'Afrique centrale. Nous soulignons que nous appuyons vigoureusement le mandat du BRENUAC. Nous demandons que des ressources financières suffisantes lui soient allouées pour lui permettre de mener à bien son action essentielle, qui consiste à régler les problèmes transfrontaliers et à faire progresser la stabilité et le développement dans la région.

La situation politique en Afrique centrale reste caractérisée par une combinaison de progrès notables et de défis qui requièrent notre attention. Au Tchad, l'annonce par le Gouvernement de la tenue d'élections législatives, provinciales et municipales en décembre est une bonne nouvelle. Cela représente une excellente occasion de faire progresser la démocratie, la réconciliation nationale et la confiance. La décision de certains acteurs politiques de boycotter les élections soulève de sérieuses inquiétudes quant à l'inclusivité et à l'équité du processus. Pour remédier à cette situation, nous demandons instamment aux

parties de s'engager dans un dialogue constructif. Au Gabon, le déroulement pacifique du référendum constitutionnel représente une étape importante. L'adoption de réformes visant à renforcer l'inclusion, compte tenu des critères d'éligibilité des candidats à la présidence, est un pas louable vers le succès. Nous sommes convaincus que le cadre électoral sera encore rationalisé afin de garantir l'équité et la crédibilité de la prochaine élection présidentielle au Gabon. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana exhortent les autorités de la transition à maintenir ouvertes les voies de communication avec tous les acteurs politiques, les organisations de la société civile et la société gabonaise dans son ensemble, afin d'instaurer la confiance et de garantir la stabilité dans le pays.

Le paysage politique camerounais est préoccupant, comme en témoignent les reports répétés des élections et la prolongation des mandats législatifs. La situation est encore aggravée par la crise actuelle dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, où des violences séparatistes armées et des allégations de violations des droits humains sont signalées. Nous condamnons avec force les attaques contre les écoles. Nous demandons instamment la reprise des cours, car les enfants d'aujourd'hui incarnent l'espoir d'un Cameroun meilleur et pacifique demain. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana encouragent le dialogue, voie à suivre la plus viable pour s'attaquer aux causes profondes de la crise et rétablir la paix, la protection des civils étant une priorité absolue. La situation tragique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest appelle d'urgence un règlement ouvert et dirigé par les Camerounais. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana soulignent l'impératif de respecter l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Cameroun.

L'Afrique centrale est toujours confrontée à des problèmes de sécurité, avec des menaces persistantes pesant sur la paix et la stabilité régionales. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana félicitent la Force multinationale mixte (FMM) des efforts qu'elle déploie pour lutter contre Boko Haram et les groupes qui lui sont affiliés. Ces efforts ont permis de réaliser des progrès sensibles, comme en témoigne la baisse du nombre d'actes de violence. Toutefois, la capacité dont disposent toujours ces groupes de lancer des attaques, en particulier contre des installations militaires et des populations civiles, montre que la menace est loin d'être éliminée. Une vigilance soutenue et une coordination renforcée entre les États membres de la FMM sont essentielles pour faire fond sur les progrès accomplis à ce jour.

Ses capacités opérationnelles doivent être renforcées, notamment en améliorant la collaboration et le partage des ressources, afin de régler les conflits et de remédier à l'insécurité dans la région de l'Afrique centrale. Dans le même ordre d'idées, nous jugeons encourageante la coopération régionale, notamment les accords bilatéraux conclus entre la République centrafricaine, le Tchad et d'autres États voisins pour renforcer la sécurité des frontières et l'échange de renseignements. Dans ce contexte, il est indispensable que tous les États de la région poursuivent leurs efforts conjoints dans le cadre de la FMM afin de garantir des progrès durables, de faire face à toute menace émergente et de rétablir la stabilité dans la région.

Les chiffres inquiétants de la situation humanitaire en Afrique centrale mettent en évidence les conséquences dévastatrices des conflits armés, des changements climatiques et des crises de santé publique sur les populations les plus vulnérables de la région. La multiplication des affrontements entre agriculteurs et éleveurs, due à la pénurie de ressources et à la modification des conditions météorologiques, souligne l'aggravation des effets des changements climatiques dans la région. Outre les déplacements, la sous-région est confrontée à une insécurité alimentaire grave causée par des catastrophes d'origine climatique, inondations et sécheresse notamment, qui exacerbent les vulnérabilités et alimentent les conflits, en particulier autour des ressources naturelles. Les systèmes de santé publique sont également mis à rude épreuve du fait de l'épidémie de variole simienne, qui touche de manière disproportionnée les femmes et les enfants. Malgré les plans d'intervention complets des acteurs humanitaires, d'importants déficits de financement persistent, moins de la moitié des ressources nécessaires ayant été réunies. Cela nous rappelle brutalement qu'une action internationale urgente et coordonnée est indispensable pour combler ces déficits et fournir une aide salvatrice. Nous appelons les États Membres à accroître leurs contributions afin de réduire ces déficits et d'apporter une aide vitale.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana saluent les efforts déployés par les organisations régionales, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, pour relever les défis communs. Leur rôle moteur dans des domaines tels que la lutte contre le terrorisme, l'intégration économique et la sécurité transfrontière est essentiel. De même, les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont reconnaissants au BRENUAC des initiatives qu'il a prises pour promouvoir la participation des femmes à la gouvernance, appuyer les processus électoraux et examiner la

corrélation entre le climat et la sécurité, autant de mesures exemplaires. La résilience des pays de l'Afrique centrale et de leurs populations face à l'adversité est remarquable et mérite notre soutien indéfectible. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont prêts à accompagner ces pays dans leur quête de paix, de stabilité et de prospérité.

M^{me} Jurečko (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, de l'exposé circonstancié qu'il nous a présenté aujourd'hui. J'adresse également mes remerciements à M^{me} Nlate pour son témoignage.

La Slovénie se félicite de l'adoption, le mois dernier, de la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité (S/PRST/2024/7) sur le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). En faisant cette déclaration et en prorogeant le mandat du BRENUAC de trois années supplémentaires, le Conseil de sécurité a montré qu'il appuyait fermement les activités importantes menées par le Bureau régional pour promouvoir la paix et la sécurité dans la sous-région.

Dans ma déclaration d'aujourd'hui, je voudrais évoquer brièvement trois problèmes rencontrés par l'Afrique centrale.

Premièrement, nous prenons note des évolutions politiques survenues dans la sous-région. Nous nous félicitons qu'un référendum constitutionnel ait eu lieu dans le calme au Gabon en novembre, marquant ainsi une étape importante dans la transition du pays vers l'ordre constitutionnel. Nous prenons aussi note de l'annonce des élections législatives, provinciales et municipales prévues pour la fin du mois au Tchad.

Alors que plusieurs pays de la sous-région entrent dans une période préélectorale intense, nous partageons l'évaluation du Représentant spécial Abarry quant à l'importance que revêtent l'intégrité des processus électoraux et la protection des droits humains. Les arrestations et détentions arbitraires de membres des partis d'opposition, de journalistes, de militants des droits humains et de responsables locaux doivent cesser. Pour qu'elles apportent la stabilité, les élections doivent se dérouler dans un espace politique libre et inclusif et garantir la participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes et en toute sécurité, ainsi que l'inclusion des jeunes et des groupes marginalisés. Nous encourageons tous les pays de la région à continuer de faire appel aux bons offices et au savoir-faire du BRENUAC pour les aider dans leurs processus électoraux.

Deuxièmement, nous demeurons préoccupés par les conditions de sécurité observées dans certaines parties de la sous-région. S'agissant de la violence persistante dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, nous exhortons le Gouvernement camerounais et les parties au conflit à faire taire leurs armes, à dénoncer la violence et à entamer un véritable dialogue politique afin de régler les griefs de longue date et de répondre aux besoins humanitaires pressants. La Slovénie condamne fermement toutes les violations du droit international humanitaire et l'ensemble des violations des droits humains et des libertés fondamentales et des atteintes à ces derniers au Cameroun. Le déni permanent du droit fondamental à l'éducation, gravement mis à mal par les fermetures forcées d'écoles, est particulièrement préoccupant. En souscrivant à la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, le Gouvernement camerounais s'engage à tout mettre en œuvre pour que les établissements d'enseignement soient des lieux sûrs. Nous demandons instamment à toutes les parties de protéger les écoles, les enseignants et les élèves, de leur permettre de continuer d'apprendre et d'assurer leur avenir.

Les informations faisant état de la reddition et de l'arrestation d'éléments de groupes affiliés à Boko Haram ou qui s'en sont séparés dans le bassin du lac Tchad constituent une évolution positive. Néanmoins, les accords de coopération régionale en matière de sécurité sont fondamentaux et doivent être préservés. Il faut de toute urgence instaurer un climat de confiance dans la région, et nous appelons tous les pays touchés par la crise à poursuivre leur coopération par l'intermédiaire de la Force multinationale mixte. Les accords régionaux, qui sont le fruit d'années de coopération mutuellement bénéfique et d'échanges d'informations et de renseignements et de la mise en place de systèmes d'alerte rapide pour maintenir la pression sur Boko Haram et d'autres groupes militants, sont irremplaçables à l'heure où la menace terroriste persiste.

Enfin, les sécheresses prolongées de ces dernières années et les inondations récentes dans la sous-région nous rappellent brutalement que les catastrophes d'origine climatique restent l'un des facteurs sous-jacents de l'insécurité et de l'instabilité dans la région de l'Afrique centrale, exacerbant l'insécurité alimentaire et mettant à mal les moyens de subsistance. Les témoignages des populations sur le terrain en disent long sur la manière dont le manque d'accès à l'eau influe sur les conflits entre agriculteurs et éleveurs, qui sont de plus en plus meurtriers. Alors que les champs de maïs, de riz et de blé sont dévastés par des pluies irrégulières, les insécurités

locales constituent un terreau fertile pour le recrutement des jeunes marginalisés ou à risque. Nous encourageons le BRENUAC à poursuivre ses travaux, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, d'autres organisations régionales et l'ensemble de la communauté internationale, sur le programme relatif au climat et à la paix et la sécurité.

Pour terminer, la Slovénie exprime sa sincère reconnaissance au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, et à son équipe pour leurs efforts et offre son plein soutien au BRENUAC et à son mandat.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial Abarry de son exposé et j'ai écouté avec attention l'intervention de la représentante de la société civile. En ce qui concerne le dernier rapport en date du Secrétaire général sur le thème de la présente séance (S/2024/865), je voudrais formuler les observations suivantes.

Premièrement, nous devons maintenir la dynamique positive générale observée dans la région. Au cours des six derniers mois, la situation en Afrique centrale a été en grande partie stable, avec des avancées positives dans les processus politiques et de paix : le Gabon a organisé un référendum constitutionnel dans les délais prévus, le Rwanda a tenu avec succès des élections générales et le Tchad a continué de promouvoir le processus de paix et de réconciliation. Ces progrès doivent être reconnus et salués.

À l'heure actuelle, bon nombre de pays se préparent activement à organiser des élections générales ou locales. Nous espérons que toutes les factions politiques des pays concernés intensifieront le dialogue et les consultations, aplaniront leurs différends, trouveront un consensus et feront progresser le processus politique à un rythme régulier. La communauté internationale doit fournir en temps voulu une aide ciblée et constructive afin de permettre aux pays de la région d'emprunter des voies de développement adaptées à leur situation nationale.

Deuxièmement, nous devons aider les pays de la région à garantir leur sécurité commune. Au cours de la période considérée, les conditions de sécurité en Afrique centrale se sont légèrement améliorées et les violences dans le bassin du lac Tchad ont connu une tendance générale à la baisse. Néanmoins, les problèmes de sécurité, notamment la menace persistante et grave que représente le terrorisme, la menace que continuent de faire peser sur la sécurité régionale des groupes terroristes tels que

Boko Haram, les répercussions émergentes du conflit au Soudan, le problème majeur du détournement des armes et les conflits croissants autour des ressources, ne peuvent pas être réglés de manière efficace par un pays à lui seul. La Chine appuie les pays de la région alors qu'ils s'emploient à renforcer le concept de communauté de sécurité commune, à approfondir leur coordination en matière de sécurité, à consolider leurs mécanismes de sécurité et à favoriser les synergies pour préserver la sécurité régionale. La communauté internationale doit continuer à investir dans la sécurité en Afrique centrale et aider les pays de la région à renforcer conjointement leur défense en matière de sécurité.

Troisièmement, nous devons aider les pays de la région à se développer. Pour des raisons historiques et pratiques, les pays d'Afrique centrale restent confrontés à des difficultés importantes en matière de développement. Il est non seulement urgent que les pays de la région s'engagent rapidement sur la voie du développement, mais c'est aussi la clef qui permettra de briser le cercle vicieux de la pauvreté qui mène au chaos, lequel perpétue à son tour la pauvreté. La communauté internationale doit intensifier sa réponse aux appels humanitaires en faveur de l'Afrique centrale, tout en renforçant l'aide au développement économique et à l'amélioration des moyens de subsistance dans ces pays. À l'occasion du Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine, qui s'est tenu à Beijing en septembre, la Chine a proposé 10 initiatives de partenariat pour contribuer au développement de l'Afrique, notamment en accordant aux pays les moins avancés une franchise de droits pour 100 % des lignes tarifaires, entre autres mesures pratiques qui profiteront aux pays d'Afrique centrale et donneront une forte impulsion au développement de la région.

Ces derniers temps, l'Afrique centrale a fréquemment été touchée par des phénomènes météorologiques extrêmes qui ont provoqué des inondations et des sécheresses dans de nombreux pays, avec des conséquences graves telles que des déplacements de population et des pénuries alimentaires, ce qui a exacerbé les difficultés humanitaires déjà considérables auxquelles ces pays sont en proie. Les pays développés doivent respecter les engagements financiers qu'ils ont pris à la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Bakou. Ils doivent également fournir une assistance pratique aux pays d'Afrique centrale pour les aider à lutter contre la crise climatique et à renforcer leur résilience aux chocs climatiques.

Le Conseil de sécurité a récemment approuvé une nouvelle reconduction du mandat du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) et a publié la première déclaration de la présidence depuis cinq ans sur la situation dans la région (S/PRST/2024/7), reflétant ainsi pleinement l'attention et l'importance qu'il accorde à la situation dans la région.

La Chine continuera d'appuyer les travaux du Représentant spécial Abarry et du BRENUAC dans l'espoir qu'ils tireront parti de leurs mandats et ressources actuels et renforceront la coordination et la coopération avec d'autres bureaux et missions des Nations Unies en Afrique et avec les équipes de pays des Nations Unies sur le terrain afin de contribuer davantage à la promotion de la paix, de la stabilité, du développement et de la revitalisation dans la région.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et M^{me} Daniele Nlate pour leurs interventions.

La Suisse réitère son plein soutien au travail du Représentant spécial dans la région. L'engagement en faveur d'une diplomatie préventive régionale pour construire une paix durable est demeuré une priorité pour la Suisse tout au long de la durée de notre mandat au Conseil de sécurité. Nous saluons le renouvellement du mandat du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), ainsi que l'adoption de la déclaration de la Présidente S/PRST/2024/7, pour lesquels la Suisse s'est pleinement engagée. C'est un message clair d'unité du Conseil, tant pour la région que pour le travail du Représentant spécial, ainsi que de sa disponibilité à soutenir les efforts de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale.

Qu'il me soit permis de souligner trois points.

Premièrement, la Suisse continuera de s'engager en faveur de processus politiques inclusifs visant à instaurer une paix durable en Afrique centrale. Une société civile solide et forte, qui s'exprime et qui participe aux dialogues politiques, en est l'armature. Dans ce cadre, le référendum constitutionnel du 16 novembre au Gabon et les élections législatives et locales au Tchad, prévues pour la fin de ce mois, sont une importante occasion de garantir des processus basés sur l'inclusion, ce qui est crucial pour toute société pacifique. À cet égard, nous saluons les efforts de diplomatie préventive du BRENUAC et encourageons le Représentant spécial à poursuivre son engagement auprès des femmes dirigeantes de la société

civile afin de renforcer la participation significative des femmes dans tous les processus politiques.

Deuxièmement, la situation sécuritaire et humanitaire dans certaines parties de la région reste alarmante. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, l'intensification des conflits armés, les violences intercommunautaires et les déplacements forcés ont entraîné une aggravation de la crise humanitaire au Tchad, en République centrafricaine et dans l'est de la République démocratique du Congo. Les violences prolongées commises par Boko Haram et des groupes armés dans le nord-ouest du Cameroun et dans le bassin du lac Tchad continuent de représenter une menace sérieuse pour la sécurité régionale. Et comme souvent, les femmes et les enfants paient le plus lourd tribut. La Suisse appelle toutes les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire en toutes circonstances, et notamment à autoriser et à faciliter le passage complet, rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire à tous les civils dans le besoin. Ceci implique également le respect et la protection du personnel humanitaire, comme le souligne notamment la résolution 2730 (2024). Il est grand temps.

Troisièmement, la sous-région reste vulnérable face aux effets des changements climatiques. Cela s'illustre par les récentes inondations au Cameroun et au Nigéria, ainsi que la grave insécurité alimentaire au Tchad. En tant que Coprésidente du Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité, la Suisse s'est engagée pendant deux ans pour atténuer les risques sécuritaires liés aux changements climatiques. Dans ce cadre, sous le leadership de la Suisse et du Mozambique, des membres de ce groupe informel d'experts se sont rendus ce mois-ci dans la région du bassin du lac Tchad via le Nigéria, avec les conseillers climats du BRENUAC et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Nous avons pu voir de nous-même l'impact des effets des changements climatiques sur l'insécurité dans certaines parties de cette région et l'urgence pour le Conseil d'agir. Nous continuerons à plaider pour une atténuation des risques émergents des changements climatiques et un renforcement des réponses adaptatives.

Lors de notre échange annuel avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pendant notre présidence, nos deux conseils ont souligné la nécessité de poursuivre les processus politiques pour s'attaquer aux causes profondes des conflits et à l'instabilité en Afrique centrale. La Suisse continuera à intensifier ses efforts diplomatiques pour renforcer le dialogue entre tous les acteurs dans le but de surmonter les obstacles à une paix

et à une stabilité durables dans la région. Nous appelons le Conseil et la communauté internationale à soutenir unanimement le BRENUAC, ainsi que le Représentant spécial dans la mise en œuvre de son mandat.

M. Egas Benavides (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial Abarry de son exposé détaillé et je salue la participation de M^{me} Nlate en tant que représentante de la société civile.

Au cours des deux dernières années, en tant que membre du Conseil de sécurité, l'Équateur a accompagné les efforts importants du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) et son travail conjoint avec les pays et les organisations de la région, en particulier avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, dont le rôle est crucial pour lutter contre les causes profondes de la violence et bâtir une paix durable. À cette occasion, je réaffirme l'appui de mon pays au Représentant spécial Abarry et aux efforts déployés par son bureau pour promouvoir un dialogue politique inclusif, la diplomatie préventive et la consolidation de la paix. Je salue l'adoption récente de la Déclaration de la Présidente S/PRST/2024/7, sur le BRENUAC, et l'extension de son mandat.

Un cadre institutionnel solide et stable est la clef pour améliorer les conditions de vie de la population et s'attaquer aux causes profondes de la violence. À l'heure où sept pays de la sous-région se préparent à organiser des élections, il est important de rappeler que la participation libre des citoyens, y compris des femmes et des jeunes, sera déterminante pour consolider la démocratie et les institutions et progresser sur la voie du développement. Les progrès réalisés dans les processus de transition politique, ainsi que dans les réformes du secteur de la sécurité et le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants dans la région sont louables.

Malgré cela, la polarisation politique et la violence persistent. Les problèmes de sécurité n'ont de toute évidence pas disparu. L'Équateur a insisté sur la nécessité de remédier aux causes structurelles du conflit afin de mettre fin à la violence et à l'insécurité. La lutte contre la pauvreté et les inégalités, l'intolérance et l'exclusion ne peut être remise à plus tard. L'accès au financement du développement et de l'action climatique doit passer par un renforcement des institutions nationales et un engagement à lutter contre la corruption.

Les conséquences humanitaires de la violence et de l'insécurité touchent de manière disproportionnée les groupes les plus vulnérables, à savoir les femmes,

les jeunes, les enfants et les personnes âgées. La situation en Afrique centrale est préoccupante : l'insécurité alimentaire, les déplacements massifs et les phénomènes naturels ont créé des besoins urgents. La guerre au Soudan entraîne un afflux massif de réfugiés au Tchad et en République centrafricaine. Face à cette réalité, la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour apporter l'aide humanitaire nécessaire.

Les défis auxquels l'Afrique centrale doit faire face sont complexes et multifformes, mais ils ne sont pas insurmontables. Il y a plus de 22 ans, dans la déclaration du Président du 31 octobre 2002 (S/PRST/2002/31), le Conseil soulignait que :

« en dépit d'un énorme potentiel qui pourrait faire d'elle un des pôles de développement du continent, l'Afrique centrale ne jouit pas encore de la stabilité qui lui permettrait de mettre en valeur de façon équitable ses ressources pour le plus grand bien de sa population ».

Ce travail de stabilisation, défini il y a deux décennies, est toujours en cours. Et à cet égard, l'action du BRENUAC est cruciale pour promouvoir le respect de l'état de droit et la consolidation d'institutions fortes et représentatives, qui sont les piliers de sociétés justes et ouvertes à tous. Une paix durable ne sera possible que si elle va de pair avec le développement.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, et M^{me} Nlate de leurs exposés d'aujourd'hui.

Nous nous réunissons aujourd'hui après des réalisations notables dans la région de l'Afrique centrale. L'adoption de la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité sur le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) (S/PRST/2024/7), le mois dernier, la première en cinq ans, constitue une étape importante.

La région de l'Afrique centrale, avec son potentiel et ses défis, continue de justifier l'engagement et le soutien inébranlables de la communauté internationale. Alors que la région se prépare à connaître deux années chargées, en termes d'élections et de transitions, nous nous faisons l'écho de l'appel du Secrétaire général à garantir l'intégrité des processus électoraux et la protection des droits humains et des libertés fondamentales. La pleine participation de tous les acteurs politiques et groupes sociaux et l'acceptation des résultats des élections sont essentielles.

Malte se félicite des missions d'évaluation des besoins électoraux demandées par le Gabon, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad. Nous encourageons ces pays, et d'autres, en transition ou en période pré-électorale, à poursuivre le dialogue avec l'ONU et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Nous saluons le travail accompli par le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale et nous nous félicitons de la dernière conférence en date, organisée par le BRENUAC à Sao Tomé-et-Principe sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement. Nous attendons avec intérêt la mise en œuvre de ses recommandations.

Les interactions entre les changements climatiques et la paix et la sécurité dans la région de l'Afrique centrale méritent notre attention. Les phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les précipitations irrégulières et les sécheresses, exacerbent la dégradation des sols, qui, à son tour, perturbe la sécurité alimentaire, alimente les conflits locaux liés à l'épuisement des ressources et provoque des déplacements de population. Lors de la visite, la semaine dernière, du Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité, les membres du Conseil ont eu l'occasion d'entendre des témoignages sur la vulnérabilité du bassin du lac Tchad aux chocs climatiques. Ces témoignages ont fait état des conséquences de ces chocs sur les communautés locales et les personnes déplacées, en particulier sur les femmes, les enfants et les jeunes. Il faut mieux intégrer les systèmes d'alerte précoce et les approches tenant compte des changements climatiques dans les stratégies de consolidation de la paix. De tels efforts permettraient de renforcer la résilience et d'améliorer la préparation aux catastrophes au sein des communautés.

À cet égard, nous accueillons favorablement le soutien apporté par le BRENUAC à la CEEAC dans l'élaboration d'une stratégie régionale globale pour une transhumance pacifique en Afrique centrale. Nous félicitons la Commission du bassin du lac Tchad d'avoir révisé la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram. De plus, le travail du conseiller pour le climat, la paix et la sécurité du BRENUAC mérite d'être reconnu. Nous espérons qu'il y aura d'autres occasions de collaborer avec le conseiller pour le climat, la paix et la sécurité du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, afin d'analyser les risques croisés entre le climat et la sécurité et entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

Les droits fondamentaux des enfants restent menacés. Nous sommes vivement préoccupés par les attaques perpétrées contre des écoles dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, qui ont entraîné la fermeture de la plupart des écoles publiques dans la région du Nord-Ouest du pays. Nous demandons instamment aux parties d'entamer un véritable dialogue et nous appelons à une intensification des efforts pour protéger les enfants, notamment en s'engageant à respecter leur droit à une éducation de qualité. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les violences perpétrées par Boko Haram et ses groupes dissidents. Si nous voulons qu'ils puissent réagir de manière efficace à leurs offensives, les mécanismes de sécurité régionaux, tels que la Force multinationale mixte, doivent être soutenus en permanence. L'Union européenne reste un partenaire important de ces efforts.

Pour terminer, le travail du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, et de son équipe au BRENUAC requiert l'appui continu du Conseil. La diplomatie préventive, la médiation et les approches thématiques transversales doivent rester au centre de notre mobilisation auprès des populations d'Afrique centrale.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, de son exposé. Nous avons écouté très attentivement la déclaration de M^{me} Daniele Nlate.

La Russie soutient le travail effectué par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) dans le but de renforcer la paix et la sécurité dans la sous-région. Nous prenons note du travail de médiation accompli par le Bureau grâce à des échanges directs avec les parties dans les zones à problèmes. Il importe aussi que ce travail soit mené en coordination avec les associations et mécanismes régionaux. Nous pensons que le BRENUAC est un instrument important de la diplomatie préventive internationale.

Les défis auxquels se heurtent les pays de la sous-région sont complexes. Nous attachons une importance particulière aux efforts régionaux visant à élaborer des approches coordonnées pour lutter contre le terrorisme. Nous sommes préoccupés par la persistance du potentiel destructeur de Boko Haram et par l'activité des groupes affiliés à Daech dans la région. Nous prenons note de l'efficacité des actions menées par les États africains dans le cadre de la Force multinationale mixte déployée dans la région. Nous demandons à la communauté internationale de leur fournir un financement et une assistance prévisibles.

Nous sommes préoccupés par la poursuite des violences dans le nord-ouest et le sud-ouest du Cameroun. Nous sommes favorables à la recherche d'une solution politique qui permette de régler les différends dans les régions touchées par le conflit armé.

Nous nous félicitons des progrès réalisés dans le processus de transition au Gabon. Nous prenons acte de l'engagement des autorités de transition de ramener le pays à une gouvernance constitutionnelle dans les délais convenus. Nous félicitons les Gabonais de l'adoption de la nouvelle Constitution et soutenons leur détermination à faire en sorte que le pays réintègre l'Union africaine.

Nous relevons pour nous en satisfaire que la situation en République centrafricaine se stabilise de plus en plus. Avec le soutien des partenaires bilatéraux, dont la Russie, et celui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, Bangui a réussi à franchir l'étape la plus difficile de la lutte contre les bandes armées. Nous nous félicitons de l'adoption, en juillet, de la résolution 2745 (2024), qui a totalement levé les sanctions imposées au Gouvernement centrafricain. Compte tenu de l'évolution de la situation sur le terrain, cette décision n'avait que trop tardé. Nous félicitons nos amis centrafricains de la levée des restrictions à l'exportation dans le cadre du Processus de Kimberley. Nous espérons que cette mesure qui tombe à point nommé contribuera à la poursuite du développement du pays et renforcera sa souveraineté économique.

Nous nous félicitons du renforcement du dialogue officiel entre la République centrafricaine et le Tchad sur les questions relatives à la coopération frontalière. Nous préconisons le renforcement des efforts conjoints entre les deux pays pour éliminer les menaces et les problèmes transfrontaliers.

Nous sommes extrêmement préoccupés par la situation humanitaire difficile que connaît la région. Le nombre de réfugiés, de déplacés et de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire quelconque reste élevé. La crise au Soudan crée des difficultés supplémentaires. Nous sommes favorables à l'augmentation d'une aide ciblée aux États d'Afrique centrale.

Nous nous faisons l'écho de l'appel du Secrétaire général à réformer les institutions financières internationales et à restructurer complètement la dette publique extérieure. Cette question revêt une importance particulière pour la région de l'Afrique centrale, car les pays concernés sont obligés de consacrer la majeure

partie de leurs ressources nationales au remboursement de prêts internationaux.

Nous tenons à exprimer notre opposition à une idée qui est activement promue par plusieurs délégations au sein de l'ONU, à savoir le fait de lier le climat et les questions de paix et de sécurité, et à l'inscription de cette question à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Nous pensons que les mesures visant à fournir une assistance à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets doivent être traitées par les fonds et programmes spécialisés des Nations Unies. Le Conseil de sécurité est doté de son propre mandat et le nombre de tâches qu'il doit traiter ne cesse malheureusement de croître.

La Russie continuera de soutenir les entités des Nations Unies qui travaillent dans la région et fournira l'assistance nécessaire aux États sur une base bilatérale.

M. Cho (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Abarry et M^{me} Nlate des exposés instructifs qu'ils ont présentés aujourd'hui.

L'adoption tant attendue, le mois dernier, de la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité S/PRST/2024/7 sur la région de l'Afrique centrale a réaffirmé la reconnaissance et l'appui du Conseil de sécurité au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, et au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Nous espérons qu'elle orientera efficacement leur collaboration avec les pays et organisations de la région afin de prévenir les conflits, de promouvoir une paix durable et de renforcer les efforts de consolidation de la paix.

Je voudrais souligner trois points clefs aujourd'hui.

Premièrement, il est indispensable de renforcer les institutions démocratiques, de promouvoir l'inclusion politique et de faire progresser l'égalité des genres pour instaurer une paix et un développement durables. C'est d'autant plus important que sept des 11 pays d'Afrique centrale sont entrés dans une période préélectorale. Si nous nous félicitons de l'évolution de la situation électorale dans la région, des efforts soutenus sont nécessaires pour préserver l'intégrité des processus électoraux, garantir les libertés politiques et sécuriser les espaces civiques. Dans ce contexte, il est primordial de garantir la participation pleine, égale, véritable et en toute sécurité des femmes, ainsi que leur représentation accrue, pour assurer une paix durable. Nous réitérons également l'appel du Secrétaire général en faveur d'un règlement politique sans

exclusive, dirigé par les Camerounais, pour mettre fin au conflit et aux violences persistants dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun.

Deuxièmement, l'incidence croissante des changements climatiques sur la paix et la sécurité en Afrique centrale exige une attention urgente. Des pays comme le Tchad, la République démocratique du Congo, le Cameroun, la République centrafricaine et le Burundi ont été confrontés à de graves inondations, tandis que l'Angola a connu la pire sécheresse de la région depuis plus de 40 ans. Ces deux extrêmes ont entraîné une insécurité alimentaire généralisée. En outre, les changements climatiques ont intensifié la concurrence autour de ressources qui s'amenuisent, ce qui alimente les conflits armés, les litiges liés à la transhumance et les violences intercommunautaires, et touche les femmes et les enfants de manière disproportionnée. Le conflit en cours au Soudan, qui a entraîné des déplacements massifs, exacerbe encore ces difficultés, en particulier dans l'est du Tchad. À cet égard, nous saluons tous les efforts déployés pour élaborer des approches et initiatives spécifiques à chaque région. Nous encourageons le BRENUAC, en particulier par l'intermédiaire de son conseiller pour le climat, la paix et la sécurité, à continuer d'évaluer les risques connexes et à renforcer la capacité de la région à y répondre efficacement.

Troisièmement, il est essentiel de renforcer la collaboration avec les organisations régionales et au sein du système des Nations Unies pour fournir un appui global et transfrontalier. Parmi les exemples d'initiatives efficaces, citons le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, les visites conjointes dans le bassin du lac Tchad du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, et la coopération entre le BRENUAC et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale pour la révision du projet de protocole régional sur la transhumance pacifique. Nous saluons également la mobilisation constante de la Commission de consolidation de la paix, en particulier auprès de Sao Tomé-et-Principe, ainsi que l'initiative du Fonds pour la consolidation de la paix visant à promouvoir la cohésion sociale et les débouchés socioéconomiques dans l'est du Tchad. Nous encourageons une collaboration plus étroite entre les entités régionales et la Commission afin de promouvoir la stabilité et le développement à long terme.

Pour terminer, la République de Corée renouvelle son appui indéfectible au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, au BRENUAC et aux

organisations régionales, dans leurs efforts inlassables pour instaurer la paix et la stabilité dans la région de l'Afrique centrale.

M^{me} Jaraud-Darnault (France) : Je remercie le Représentant spécial, Abdou Abarry, et M^{me} Nlate de leurs présentations.

La France se félicite du renouvellement pour trois ans du mandat du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale. Elle se félicite également de la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité (S/PRST/2024/7) agréée le 1^{er} novembre dernier, une première depuis 2019. Cette déclaration a permis de réaffirmer le plein soutien du Conseil au travail réalisé par le Bureau et le Représentant spécial dans un contexte où la région continue de faire face à des défis majeurs.

Les déplacements forcés de populations engendrés par le conflit au Soudan se poursuivent. Les conséquences humanitaires et socioéconomiques dans les pays où ces populations trouvent refuge, au Tchad, en Éthiopie et en République centrafricaine, sont désastreuses. La stabilité et la sécurité des pays de la région sont également affectées par les changements climatiques. Nous l'avons constaté avec les inondations au Cameroun, en République centrafricaine, au Tchad et en République démocratique du Congo. La mise en œuvre de solutions concrètes pour faire face à ces risques doit continuer d'être une des priorités du Bureau.

Le Bureau régional joue un rôle important dans l'accompagnement des processus de transition engagés dans plusieurs pays de la région. Ces processus doivent se poursuivre en garantissant la pleine participation de toutes les composantes de la société, dont les jeunes et les femmes. Il y va de l'intérêt des populations comme de la stabilité à long terme de ces États.

La mission de bons offices du Représentant spécial est essentielle pour répondre aux crises qui persistent dans la région. C'est le cas dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Cameroun. La France encourage le Représentant spécial à continuer d'accompagner les autorités camerounaises pour trouver une solution afin que l'ensemble des populations puissent cohabiter en paix.

Au Gabon, la transition se déroule de manière encourageante. La nouvelle Constitution gabonaise vient d'être approuvée par référendum. La préparation des prochaines étapes, notamment les échéances électorales, doit se poursuivre. La France soutient les efforts du Bureau régional pour appuyer ce processus.

En République centrafricaine, les efforts du Gouvernement pour la mise en œuvre du processus de paix sont à saluer. La tenue d'élections locales le 13 juillet 2025, les premières depuis 1988, constituera un pas essentiel dans la décentralisation de ce processus. La France a annoncé une contribution de 2 millions d'euros pour soutenir l'organisation de ces élections, en particulier la révision du fichier électoral en cours d'élaboration. Elle encourage les autorités centrafricaines à créer les conditions favorables à la tenue d'élections libres, transparentes et inclusives.

La France continuera de soutenir le travail du Représentant spécial et du Bureau des Nations Unies pour accompagner les pays de la région.

M. Mikanagi (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Abarry et M^{me} Danielle Nlate de leurs exposés instructifs.

Je voudrais faire trois remarques aujourd'hui.

Premièrement, le Japon se félicite de la poursuite des progrès en matière de transition politique dans la région de l'Afrique centrale, en particulier le déroulement pacifique du référendum constitutionnel au Gabon et l'annonce de la tenue d'élections législatives, provinciales et municipales au Tchad. En ce qui concerne le référendum au Gabon, le Japon, par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le développement, a soutenu l'organisation d'un atelier visant à renforcer les capacités de surveillance des élections d'un réseau de la société civile. Le jour du scrutin, 250 observateurs de la société civile ont été envoyés dans tout le pays pour contribuer à en garantir la transparence. Plusieurs pays de la région d'Afrique centrale sont entrés dans une période préélectorale. Nous félicitons chaque pays d'avoir progressé dans ces préparatifs et remercions le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) de ses efforts visant à créer des environnements propices à la tenue d'élections pacifiques, transparentes, inclusives et crédibles. Nous prenons note avec inquiétude des informations faisant état de restrictions de l'espace civique dans certains pays. La protection et le respect des droits humains et des libertés fondamentales sont indispensables non seulement au bon déroulement des élections, mais aussi à une stabilité politique durable.

Deuxièmement, le Japon demeure préoccupé par les conditions de sécurité dans la région, notamment la poursuite des violences commises par des groupes affiliés à Boko Haram et des groupes dissidents dans la région du bassin du lac Tchad. Le Japon respecte les efforts du Tchad en la matière et présente ses condoléances aux

proches des soldats tchadiens qui ont perdu la vie à la suite des récentes attaques de Boko Haram. Nous nous félicitons des efforts continus et concertés déployés par les pays concernés de la région.

Troisièmement, les phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les inondations et les sécheresses graves, qui sont amplifiés par les changements climatiques, montrent qu'il est urgent de s'attaquer à ce problème aux niveaux national, régional et international. Le Japon salue le fait que le BRENUAC, en collaboration avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Département des opérations de paix et d'autres organismes des Nations Unies, a organisé un atelier de renforcement des capacités sur le climat et la paix et la sécurité en Afrique centrale à Ntoundou, au Gabon, du 2 au 4 octobre, afin de partager les meilleures pratiques entre les parties prenantes, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique centrale.

Enfin, le Japon se félicite de l'adoption de la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité sur le BRENUAC (S/PRST/2024/7) le 1^{er} novembre, près de cinq ans après la publication de la précédente (S/PRST/2019/10). Nous estimons qu'elle fournit des indications utiles sur les priorités du Conseil de sécurité en Afrique centrale et qu'elle appuie le travail du BRENUAC.

À l'approche du terme de notre mandat au Conseil de sécurité, à la fin du mois, nous restons déterminés à continuer de jouer notre rôle pour promouvoir la paix et la stabilité dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant des États-Unis.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abarry, de son rapport (S/2024/865) et de ses observations sur les problèmes dans la région de l'Afrique centrale. Je remercie également M^{me} Nlate de son exposé instructif.

Il est impératif que nous appuyions les aspirations démocratiques et pacifiques des peuples d'Afrique centrale et que nous nous attaquions aux problèmes urgents auxquels la région est confrontée : il faut atténuer les conséquences humanitaires du conflit soudanais sur le Tchad et d'autres pays voisins, mettre en place des institutions démocratiques et faire face aux menaces persistantes posées par Boko Haram et la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » dans la région du lac Tchad.

Le conflit tragique au Soudan et la situation humanitaire désastreuse qui y règne continuent d'avoir des répercussions dans toute la région. Le Tchad et la République centrafricaine accueillent collectivement plus de 750 000 nouveaux réfugiés qui ont fui le conflit. Nous remercions les Gouvernements tchadien et centrafricain, les populations locales et les organisations non gouvernementales d'avoir accueilli ces réfugiés.

Les États-Unis continuent de fournir une aide humanitaire importante afin de contribuer à répondre aux besoins des réfugiés, des communautés d'accueil et d'autres populations. L'année dernière, les États-Unis ont été le principal fournisseur d'aide au Soudan et aux pays voisins. En outre, nous continuons de faire pression sur les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide pour qu'elles élargissent l'accès humanitaire, assurent la protection des civils et reprennent les négociations.

Alors que le Tchad se prépare à la tenue d'élections locales et législatives le 29 décembre, nous appelons le Gouvernement à renforcer l'inclusivité et la transparence du processus électoral. De même, nous encourageons le Gabon à continuer de progresser sur la voie des élections et à inclure la société civile dans le processus. Le référendum constitutionnel, qui s'est tenu le 16 novembre, a constitué une avancée bienvenue dans cette direction.

L'appui des États-Unis vise essentiellement à aider le Gabon à progresser vers l'organisation d'élections libres, régulières et assorties de processus électoraux inclusifs. Nous exhortons le Gabon à mettre en place, en temps voulu, un gouvernement démocratiquement élu en 2025 qui représente la volonté du peuple gabonais.

De son côté, la République centrafricaine devrait organiser, en juillet 2025, ses premières élections locales et régionales depuis 1988. Ces élections sont un élément clef de la décentralisation et de la mise en place d'institutions locales qui répondent aux besoins des citoyens. Les États-Unis exhortent le Gouvernement et l'opposition à engager un dialogue constructif et transparent avant, pendant et après les élections.

En tant que principaux donateurs bilatéraux de la République centrafricaine, nous nous réjouissons de pouvoir collaborer avec le Gouvernement, la société civile et les partenaires afin d'aider le pays à relever les défis institutionnels qui entravent depuis trop longtemps les progrès de la République centrafricaine. Les États-Unis restent déterminés à contribuer à la stabilité de la République centrafricaine et à l'aider à progresser sur la voie de la prospérité, notamment en versant environ 250 millions

de dollars par an en contributions statutaires à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Nous nous félicitons que le Conseil de sécurité ait prorogé à l'unanimité le mandat de la MINUSCA pour une année supplémentaire (voir S/PV.9783). La MINUSCA apporte des contributions vitales s'agissant de renforcer la gouvernance, d'appuyer la réforme du secteur de la sécurité et de fournir un appui indispensable à la tenue d'élections locales.

Nous restons préoccupés par les tentatives répétées de nuire à la MINUSCA, principalement appuyées par la Russie, notamment en bloquant les patrouilles de la Mission et en diffusant de la désinformation à son sujet. Il est dans l'intérêt collectif du Conseil que nous appuyions l'important travail de la Mission au lieu de dénigrer les contributions des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police.

D'une manière générale, nous ne pouvons pas laisser les groupes terroristes entraver ou miner les progrès démocratiques. Les États-Unis condamnent Boko Haram, la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » et tous les groupes qui attaquent les civils et déplacent les populations. Aujourd'hui plus que jamais, tous les

membres de la Force multinationale mixte doivent rester mobilisés dans la lutte contre Boko Haram.

L'héritage de l'Armée de résistance du Seigneur, qui reste active, montre comment la non-application du principe de responsabilité peut perpétuer la violence. Les États-Unis appuient les efforts déployés par les États de la région pour lutter contre ces groupes terroristes et mettre en œuvre des stratégies globales qui s'attaquent aux facteurs sous-jacents du terrorisme et garantissent la justice.

Enfin, les États-Unis se félicitent de la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité du 1^{er} novembre (S/PRST/2024/7), la première en cinq ans, qui appuie le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre collaboration avec le Conseil de sécurité afin d'appuyer les aspirations démocratiques et pacifiques de l'Afrique centrale.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 55.